

Année 4	Sem 2	ANGLAIS	2 ECTS	24 heures
---------	-------	----------------	--------	-----------

NOM ET QUALITE DU OU DES ENSEIGNANTS

Arnaud Laniepce, enseignant d'anglais, designer

FORMAT DU COURS

Atelier – 2h x 12 semaines
2 groupes

LANGUE D'ENSEIGNEMENT

Anglais

DESCRIPTIF DU COURS / PROGRAMME

Vocabulaire : listes spécifiques, vocabulaire technique et thématique.

Grammaire : règles de base, accords de temps et aspects, mots liens, énoncés complexes.

Traduction : thèmes / versions d'articles, de fiches techniques, de projets.

Écrit : commentaires de textes, études de cas / rédaction de formes administratives spécifiques – lettres de motivation, CV...

Oral : jeux de rôles, sketches et impros / présentations de projets / débats en architecture et design.

OBJECTIFS

Atteindre un niveau B2 minimal, voire C1

Savoir se présenter, décrire son parcours, et **présenter ses projets** en anglais de manière construite et élaborée, savoir parler de soi et de ses centres d'intérêt, savoir contraster ses propos, savoir se corriger et adapter son discours à son interlocuteur ou son contexte.

Savoir rédiger un CV et **lettres de candidature** et motivation pour le marché anglophone.

Savoir s'exprimer (à l'écrit et à l'oral) dans le domaine du design et de l'architecture, à la fois sur le plan technique et sur le mode des divers usages. Avoir un discours critique et nuancé.

Comprendre une conférence, une émission, des discours assez longs.

Comprendre des articles spécifiques et savoir en dégager le point de vue de l'auteur et expliciter l'implicite.

NATURE DES EXERCICES

Cours hebdomadaire. Exposés oraux problématisés de projets d'élèves ou de professionnels. Entraînement à la compréhension orale de locuteurs natifs ou non, autour de sujet d'actualité concernant le design et l'architecture. Présentation orale du projet d'architecture intérieure du 1^{er} semestre en entraînement et en évaluation. Jeux lexicaux et jeux de rôles.

MODALITES D'EVALUATION

Investissement, participation en classe. Rendus des travaux oraux et écrits. Qualité de l'expression (orale et écrite), capacité d'analyse et (auto-)correction de la langue.

Capacité à comprendre une consigne, un message oral spécifique. Qualité de l'écoute.

Evaluation sur table en fin de semestre en compréhension orale et écrite, grammaire, lexique et expression écrite